

Registre des délibérations - Délibération n° 02 : 20/03/2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le vingt mars à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Patricia Saez
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Pierre Vétillart
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir :

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay

► Étaient absents-excuses :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Marc Minorette
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres

► Autres personnes présentes :

Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Rémi Lingueglia, Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sophie Charitos, responsable de la gestion administrative et financière des espaces naturels, Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	18	18

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	44

Date de convocation
18/12/2017
RC – 694/695



Délibération n° 02 : 20/03/2018

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

► **Rappels :**

Le budget primitif 2017 a été adopté le 1^{er} février 2017.

Le compte administratif 2016 a été adopté le 10 mai 2017. Le budget primitif n'ayant pu intégrer l'ensemble des écritures et résultats 2016, un budget supplémentaire a été adopté le même jour afin d'inscrire les crédits budgétaires manquants.

Au total, les crédits ouverts sur l'exercice 2017 s'élèvent à 6 043 376,65 Euros, dont 4 069 726,44 € en section de fonctionnement et 1 973 650,21 € en section d'investissement.

► **Résultats :**

Le compte administratif 2017 a été arrêté à la somme de 4 074 336,59 € en recettes et 3 941 690,20 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés 2016 et des restes à réaliser en investissement.

Le résultat de clôture au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2017 : 22 788,72 €

Excédent reporté exercice 2016 : 116 752,84 €

Résultat cumulé de clôture 2017 : 139 541,56 €

Chap.	Lib Chapitre	RÉALISÉ		RESTES À RÉALISER	
		DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	956 091,94			
012	Frais de personnel et charges assimilées	2 269 113,52			
023	Virement à la section d'investissement				
63	Impôts, taxes et versements assimilés				
65	Autres charges de gestion courante	50 094,48			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	186394,06			
042	Opér Ordre de transfert entre sections	186 267,74	35 328,94		
002	Résultat de fonctionnement reporté		116 752,84		
013	Atténuation de charges		70 602,80		
70	Produits sces domaine et ventes diverses		264 278,30		
74	Dotations, subventions et participations		3 066 225,41		
75	Autres produits de gestion courante		56 997,33		
77	Produits exceptionnels		1 734,63		
78	Reprise sur provisions		175 583,05		
	Total Fonctionnement	3 647 861,74	3 787 503,30		
	SOLDE D'EXÉCUTION CUMULÉ DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	139 541,56			

Section d'investissement :

Excédent de l'exercice 2017 : 109 857,67 €
 Excédent reporté exercice 2016 : 218 374,06 €
 Résultat cumulé de clôture 2017 : 328 231,73 €
 Restes à réaliser : - 604 602,77 €

		RÉALISÉ		RESTES À RÉALISER	
Chap	Lib Chapitre	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
20	Immobilisations incorporelles	82 503,50		53 418,20	
21	Immobilisations corporelles	155 896,02		34 669,98	
23	Immobilisations en cours			956 231,57	
040	Opération d'ordre de transfert entre section	35 328,94	186 267,74		
041	Opération patrimoniale	20 000,00	20 000,00		
001	Résultat d'investissement reporté		218 374,06		
16	Emprunts et dettes assimilées				
10	Dotations, fonds divers & réserves				
13	Subventions d'investissement		197 318,39		439 716,98
024	Produits de cessions				
	Total Investissement	293 728,46	621 960,19	1 044 319,75	439 716,98
SOLDE D'EXÉCUTION CUMULÉ DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		328 231,73		- 604 602,77	
RÉSULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT		- 276 371,04			

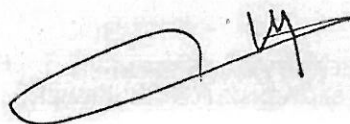
Le compte administratif 2017 dégage, après reprise du résultat 2016 (335 126,90 €), un résultat de clôture positif de **467 773,29 euros**.



Le Comité syndical, après s'être fait présenté le compte administratif 2017 pour le budget général, sous la présidence de Monsieur le Premier Vice-Président, et en l'absence de Monsieur le Président :

- 1 – donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel est résumé dans les éléments ci-dessus,
- 2 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 3 – arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus,
- 4 – approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à examen,
- 5 - déclare que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2017 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2017 sont confirmés par la comptabilité de Mme la Trésorière de Saint Rémy de Provence.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le 26 MARS 2018
Et de l'affichage effectué le 26 MARS 2018

Le Président,
Roland Chassain

